



► Évaluation de l'impact sur l'emploi de l'utilisation productive de l'énergie (UPE) des installations de mini-réseaux écologiques (MRE), Kenya

Contexte

Le programme de mini-réseaux écologiques (MRE) vise à améliorer l'accès à l'énergie pour les habitants du Kenya grâce à des subventions et à une assistance technique destinées à promouvoir le développement de mini-réseaux basés sur les énergies renouvelables. La deuxième phase du programme, financée par l'Union Européenne (UE), prévoit la construction de trente-trois sites de mini-réseaux répartis entre deux promoteurs. Vingt de ces sites sont encore en cours de construction dans le comté de Turkana.

STRENGTHEN2 est une initiative conjointe de l'UE et de l'Organisation internationale du travail dont l'objectif global est de tirer parti des évaluations de l'impact sur l'emploi pour promouvoir la création d'emplois plus nombreux et de meilleure qualité en Afrique subsaharienne. Cette note présente les résultats de l'évaluation de l'impact sur l'emploi et les moyens de subsistance à long terme de l'utilisation productive de l'énergie par les entreprises créées grâce à l'accès à l'électricité des mini-réseaux.

Secteur



Énergie

Source de financement



**5,65 millions
euros**

UE

Entre **2018** et **2024**

Objectifs



1. Promouvoir le développement économique et l'impact social dans les zones rurales, en améliorant le niveau de vie de ces communautés.
2. Fournir un accès à une énergie verte fiable pour 75 000 – 100 000 Kenyans.
3. Mettre en place environ 19 000 à 25 000 nouvelles connexions.
4. Fournir des subventions et une assistance technique à 8-10 opérateurs privés pour construire et exploiter des mini-réseaux au Kenya.

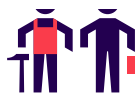
Méthodologie

Trois développeurs ont été inclus dans l'évaluation, deux de la deuxième phase du projet financée par l'UE (MRE2) et un de la phase précédente (MRE1) financée par le Bureau des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement (FCDO). Des données quantitatives et qualitatives ont été collectées à partir d'une enquête menée auprès de 94 petites et moyennes entreprises (PME) et de discussions de groupe

sur 12 sites, puis analysées dans le cadre d'une approche méthodologique mixte. Les résultats ont été ventilés par sexe, niveau de compétence et type d'emploi. L'objectif était de découvrir comment les mini-réseaux contribuent à la création d'emplois à long terme en explorant les types d'emplois créés et les facteurs influençant les résultats en matière d'emploi.

Résultats

Création d'emplois



9,8 emplois (ETP) créés par site
(en moyenne)

2,1 emplois (ETP) créés par PME
(en moyenne)



69% main-d'œuvre de
travailleurs qualifiés

68% contrats de main-d'œuvre
salarisée informels*

* 2/3 des travailleurs sont
des membres de la famille



48% femmes



52% hommes



83% jeunes



17% adultes



Salaires journaliers moyens*

* Salaire journalier minimum
national : 690 KES



260 femmes
KES



350 hommes
KES

Impact sur les PME

69% des travailleurs
des PME sont passés du statut
de chômeur à celui de salarié

66% des PME
ont développé leur activité
UPE depuis leur accès à
l'énergie du mini-réseau

84% des PME
ont constaté une augmentation
de leurs revenus grâce à l'accès
au mini-réseau électrique

Principaux moteurs de la création d'emploi

► Accès au financement

► Fiabilité de l'énergie

► Accès aux appareils d'UPE

Recommandations

- Afin de promouvoir la croissance des entreprises et d'élargir l'accès à l'électricité, les promoteurs devraient proposer différents niveaux de financement des appareils UPE. Ces appareils devraient être mis à disposition avec des conditions de crédit attractives et abordables, alignées sur la capacité de paiement des clients ruraux. La collaboration avec des ONG ou des investisseurs à impact peut contribuer à alléger le fardeau du financement des appareils.
- L'abaissement des taux symboliques des mini-réseaux créera plus d'emplois et améliorera les revenus, car il encouragera une plus grande participation des PME dans les projets d'UPE. Pour parvenir à des tarifs plus bas, les donateurs peuvent faire davantage pour aider les promoteurs à améliorer la durabilité et la rentabilité de leurs opérations, en ne se concentrant pas uniquement sur les dépenses d'investissement, mais également sur les coûts d'exploitation.
- Pour attirer davantage d'investissements privés dans le secteur, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour réduire les risques commerciaux et accroître la durabilité. Cela permettrait de fournir de l'électricité à un coût plus compétitif que celui du réseau national.

[Rapport complet](#)



Contact

T: +41 22 799 7861
Fax: +41 22 799 6310
E: STRENGTHEN2@ilo.org
E: EMPINVEST@ilo.org

Bureau international du Travail
Route des Morillons 4
CH-1211 Genève 22
Suisse

www.ilo.org/strengthen2